

## Espace 2 : Nouvel habillage sonore

### Appel à projet

2<sup>e</sup> chaîne radio de la RTS (Radio Télévision Suisse), Espace 2 souhaite renouveler l'habillage sonore de son antenne en confiant l'enregistrement de cet habillage et de ses déclinaisons à l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR). Pour ce faire, elle lance un appel aux compositrices ou compositeurs suisses ou résidant en Suisse.

Ce concours se déroule en trois étapes :

#### Etape 1

Les candidatEs sont invitéEs à transmettre une ligne musicale principale (mélodie) d'une durée allant de 5 à 10 secondes, ainsi que 2 à 3 déclinaisons (variations de timbres, tempo, climat). Cette proposition sera remise sous forme de partition orchestrée et dans une réalisation sonore (maquette).

**Délai : 7 mars 2019.**

#### Etape 2

Au terme de cette première étape, non rémunérée, un jury présélectionnera le ou les candidatEs retenuEs pour la deuxième étape. Durant cette seconde élaboration, la composition et l'orchestration de plusieurs déclinaisons seront commandées. Cette proposition sera remise sous forme de réalisations sonores (maquettes) :

- un sonal déclinable en : 3'', 5'', 10'', 15'', 30'', 1'
- un déroulant (tapis) sommaire avec intro de 3'
- une virgule de fin de sommaire de 2''

Et, dans un style plus répétitif et dans un tempo plus rapide :

- un sonal info de 5''
- une virgule info de 2''
- un déroulant info de 3'

**Délai : 4 avril 2019.**

#### Etape 3

Au terme de cette deuxième étape, le jury sélectionnera unE candidatE pour l'étape finale.

Durant cette élaboration, de légers affinages musicaux pourront être demandés.

Les scores complets (partition du chef) de toutes les déclinaisons sont à remettre à l'administration du concours sous format électronique Sibelius ou Finale obligatoirement et exclusivement, au plus tard le 2 mai 2019. A cette même date sera organisé un rendez-vous entre CandidatE et Chef d'orchestre à la bibliothèque musicale de l'OSR. Les parties séparées seront éditées par celle-ci. L'enregistrement est prévu le 9 juillet de 10h à 17h au Victoria Hall de Genève en présence du lauréat. La mise à l'antenne est prévue pour le 26 août 2019.

**Délai : 2 mai 2019**

**Recommandations générales**

Effectif maximal de l'orchestre 3.3.3.3 / 4.3.3.1 y compris éventuellement 2 picc, 2 ca, 1cl.mib, 2 cl.bs, 2 kfgt, 1 tb.bs/ / timp + 3 percussions / hrp // 14.12.10.8.6.

*le détail de l'instrumentarium percussion à disposition peut-être fourni sur demande à l'adresse ci-dessous.*

Composer un habillage soulignant la fluidité entre les différentes émissions et moments de la journée. Maîtres mots : convivialité, cohérence, organicité et fluidité.

Le recours à l'électronique, à l'enregistrement ou par la suite en postproduction peut être envisagé.

Les droits complets sont cédés à la RTS qui aura la possibilité de modifier, réorchestrer la musique pour des déclinaisons futures.

Des modifications seront envisageables en cours d'enregistrement à la demande du chef/l'orchestre en cas de besoin d'une correction.

Ne manquez pas de faire circuler cet appel à projet auprès de toute personne potentiellement intéressée.

Merci de transmettre vos propositions par WeTransfer ou par mail à [mitsou.carre@rts.ch](mailto:mitsou.carre@rts.ch)